

## LEKHA DODI N° 606

C.E.J

בס"ד

Parachat "Balak" = בלק

## « l'influence des Midot ! »

Par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva

La Thora dit (Bamidbar Parachat Balak chapitre 24 versets 15 à 17) : « Paroles de Bilaam fils de Béor, paroles de l'homme au lucide regard. Paroles de celui qui entend le discours divin et qui connaît l'intention du Très Haut (...) Je le vois, mais il n'est pas proche, une étoile s'est élancée de Yaacov et un sceptre s'est levé d'Israël (...) ». Incroyable ! La vision de Bilaam, ennemi d'Israël, annonce le règne de David, et il qualifie la venue du Machia'h d'étoile dont la lumière traversera le ciel et apparaîtra au monde entier.

Bilaam est authentiquement un grand prophète : il perçoit l'Intention du TRES HAUT, il connaît la Volonté divine, il annonce et décrit l'arrivée de Machia'h comme une étoile qui s'élance. Bilaam a atteint le niveau de prophétie de Moché Rabbénou. Comme il est dit dans Dévarim (34/10) : « Et plus jamais ne s'éleva en Israël un prophète comme Moché, qu'Hachem a connu face à face. » A ce sujet, nos sages commentent et soulignent : en Israël, il ne s'est point levé un tel prophète, mais au sein des nations, il s'est levé et « c'est Bilaam ».

Pourquoi Hachem a-t-Il gratifié les nations d'un prophète aussi grand que Moché Rabbenou? Rachi explique que c'est pour qu'elles ne puissent soulever un prétexte : si nous avions eu des grands prophètes, nous aurions retrouvés le bon chemin... Aussi Hakadoche Barouh' Hou a donné un très haut niveau de prophétie à Bilaam mais celui-ci en a profité pour briser les barrières morales du monde. En effet, les nations respectaient les lois sexuelles et Bilaam leur a donné le conseil de s'adonner à la prostitution, ainsi qu'il est dit au verset 14 du chapitre 24.

Balak, roi de Moav, est inquiet de la conquête territoriale des Béné Israël sur la région. Il sollicite Bilaam de maudire Israël pour éloigner Israël et

protéger son peuple. Bilaam aurait pu conseiller le roi de chercher une solution pacifique avec Moché Rabbenou. Cependant Bilaam est jaloux du bonheur qui réside dans les tentes des Béné Israël : MA TOVOU OALEH'A YAACOV ! Il est décidé à les détruire par tous les moyens. Voyant qu'il ne peut maudire ce peuple il propose le choix de la destruction des Béné Israël. L'objectif de Bilaam est de briser ('Hass Vé chalom !) la relation d'Israël avec Hachem en provoquant les Béné Israël à la débauche et en les détournant vers l'idolâtrie.

Il ne suffit pas d'être un prophète, un grand génie, il faut savoir comment utiliser le Don divin, qui dépend du libre arbitre. Les Midot tovot, les nobles qualités humaines, sont essentielles et indispensables, ainsi qu'il est dit dans Pirké Avot (5/19) : « la générosité, l'humilité et l'abnégation caractérisent les disciples d'Avraham ; l'envie, l'orgueil et la prétention caractérisent les disciples de Bilaam. Les disciples d'Avraham jouissent du bonheur dans ce monde et auront également la félicité dans le monde futur, mais les disciples de Bilaam sombreront dans l'enfer. »

Bilaam a fait le plus mauvais emploi possible de l'impressionnant Don divin qu'il avait reçu et il a tout fait pour nuire aux Béné Israël au lieu d'apaiser. Ce fut son libre arbitre, influencé par ses mauvaises midot qui l'on conduit à sa perte.

Soyons les disciples d'Avraham Avinou en optant pour les bonnes Midot

**Jeûne du 17 tamouz – Dimanche 5 juillet**

**Début 4h23/Fin 21h41**

*(Horaires Nice seulement)*

**HORAIRES**

**CHABAT KODECH**

**Vendredi 3 juillet /16 tamouz**

Plag Magen Avraham 19h57

Allumage 20h00 /Chékiâ 21h16

**Samedi 4 juillet/17 Tamouz**

Fin du Chémâ 8h58 / Sortie de ChabaT 22h09

Rabénou Tam 22h47

## Mais où est donc la Bérah'a ? (2<sup>ème</sup> partie)

Par Rav Imanouël Mergui

Dans l'article précédent j'ai rapporté l'opinion de Rabi Yitsh'ak au traité Taânit 8B et Métivta qui veut que la bénédiction se trouve dans les choses cachées de l'œil. Le Talmud cite encore l'opinion de Rabi Yichmaël qui dit « la bénédiction se trouve seulement dans les choses où l'œil n'a pas de domination », si apparemment ces deux Maîtres ne divergent pas (telle est l'avis du Maharcha) selon le Rif dans le Eyne Yaâkov ces deux Maîtres sont en opposition, à savoir, selon Rabi Yitsh'ak ce que l'œil peut voir peut encore connaître la bénédiction mais à la condition de ne pas compter ce qu'on possède alors que selon Rabi Yichmaël "ne pas compter" n'est pas l'ingrédient de la bénédiction il faut surtout ne pas voir les choses. Le Ben Ich H'ai explique différemment la discussion : pour Rabi Yitsh'ak il faut que les choses soient cachées même de celui qui les possède alors que selon Rabi Yichmaël il faut surtout les cacher du regard des autres.

Dans h'idouché Haguéonim dans le Eyne Yaâkov il est fait mention d'un point fondamental sur tout ce sujet : il est de toute évidence que lorsque l'homme fait quelque chose de bien il en espère un salaire, et le salaire

des mitsvot accomplies existe toutefois il existe dans un monde voilé celui du olam haba ! L'œil ne peut avoir accès au salaire attendu de ce que nous réalisons dans la Tora et les mitsvot. Tout d'abord parce que ce salaire n'est pas d'ordre matériel et l'œil n'a pas accès aux choses qui dépassent la matière ! Je voudrais rajouter un point fondamental quant à la vue : l'œil est trompeur ! Bien souvent on voit une chose on est impressionné mais lorsqu'on l'utilise on est déçu et inversement on peut voir quelque chose et ne pas du tout être emballé alors que lorsqu'on l'utilise on est émerveillé ! Par exemple on voit un plat, on est attiré visuellement et lorsqu'on le mange on n'est pas aussi satisfait, le contraire est vrai : un plat peut ne pas nous attirer lorsqu'on le voit, mais lorsqu'on le consomme on est surpris de sa saveur. Cet exercice est vrai également dans notre rapport d'avec les gens ou les lieux. La vue est trompeuse, il ne faut jamais noter une chose par le simple fait de la voir ! Dans le domaine du olam haba le principe est semblable, l'œil physique qui verrait le olam haba en serait certainement déçu, parce que l'œil voit avec des éléments physiques alors que le olam haba répond à d'autres critères. C'est sans doute la raison pour laquelle la Tora parle peu du olam haba et

en donne très peu de descriptifs...

Le Talmud continue « celui qui entre dans sa grange citera la bénédiction suivante : qu'il soit de Ta volonté D'IEU, que Tu envoies la bénédiction dans l'œuvre de nos mains », s'il a commencé à mesurer sa récolte il dira « merci D'IEU d'avoir envoyé la bénédiction à cette récolte », s'il a déjà mesuré sa récolte sa prière n'a plus d'intérêt, parce que la bénédiction ne se trouve pas dans les choses comptées et mesurées, elle se trouve seulement dans les choses voilées de l'œil ». Ceci nous apprend deux points fondamentaux quant à l'assurance de recevoir la bénédiction 1) prier, 2) au bon moment. Sans la prière on ne peut recevoir pleinement la bénédiction divine dans ce que nous entreprenons. Prier c'est bien prier, il y a de nombreuses conditions à la prière mais la base fondamentale de la prière c'est s'adresser correctement à D'IEU. Je dirais par conséquent que la meilleure bénédiction c'est se tourner vers D'IEU, c'est être accompagné de et par D'IEU dans tous nos investissements. Sommes toutes, qui détient la clé de la bénédiction ? N'est-ce pas D'IEU le Maître du monde !

Demander et remercier D'IEU est la plus grande des bénédictions...

La bénédiction commence par la prière !

## Qui le veut le peut !

*D'après un discours de Rav Chlomo Lewinstein chalita Oumatok Haor Bémidbar page 352*

Bilâm prononce « le peuple d'Israël est comme un lionceau qui se lève et comme un lion qui s'élançe » (Balak 23-24). Rachi explique : ils se lèvent de leur lit le matin et tel un lion ils s'approprient des mitsvot, pour se vêtir du Talit, lire le Chémâ et mettre les Téfilin ! Bilâm voit ici la qualité du peuple juif de se lever avec vigueur et passion tous les matins pour réaliser la volonté divine et faire un maximum de mitsvot.

Dans la bénédiction que nous récitons tous les mois sur la lune nous disons « les astres réalisent la volonté divine avec joie et allégresse ». Rav Mordéh'aï Heller s'interroge : quel est le sens de cette joie des astres, avons-nous déjà vu une étoile nous exprimer sa joie de briller, ou des astres danser de fonctionner ? Il y a une idée fondamentale dans la vie de l'homme : seule une personne heureuse de ce qu'elle fait peut le faire avec assiduité et continuité. Une personne qui n'aime pas ce qu'elle fait trouve toujours un prétexte pour ne pas être à l'heure et exceller dans son activité. Si nous constatons que les astres œuvrent sans prétexter une quelconque faille dans leur activité c'est en soi une preuve qu'ils font ce qu'ils font avec élan et joie. La joie délivre une volonté très forte qui conduit inévitablement à faire les choses de façon fixe et sans prétextes de désintéressement ou de relâchement quelconque.

Au traité Bérah'ot 6B et Rachi le Talmud enseigne « une personne qui a l'habitude de venir quotidiennement à la synagogue et qui est absente un jour, D'IEU interroge son absence et demande que lui est-il arrivé ». Rav Elh'ana Farbshtein rapporte au nom de Rabi Chlomo Wolbe ztsal a demandé : s'il s'agit d'un homme âgé de soixante ans, voilà près de cinquante ans qu'il vient tous les matins à la prière à la synagogue, si un jour il ne vient pas c'est qu'il a une "bonne raison", dès lors pourquoi D'IEU s'interroge de son absence ? Si un homme ne vient pas un jour à la synagogue cela prouve que toute sa vie lorsqu'il est venu c'est avec manque d'élan et de conviction ! Si une fois l'homme a un prétexte de flancher c'est qu'il n'était pas très investi dans ce qu'il a fait jusqu'à aujourd'hui ; car, lorsqu'on aime on ne failli jamais ! Certes il peut arriver de vrais cas de force majeur, néanmoins c'est ce que D'IEU demande à celui qui n'est pas venu une fois : avais-tu un vrai cas de force majeur – ce qui ne dénaturera pas tout ce que tu as fait jusqu'aujourd'hui, ou bien est-ce un relâchement témoignant que tout ce qui a été fait jusque-là n'était pas le fruit d'une réelle conviction !

La joie et l'amour délivrent à l'homme une volonté très puissante de réaliser ce qu'il a à faire et assurent qu'il ne faillera jamais, ne serait-ce qu'une seule fois il ne prétextera pas sa faille.

Lorsqu'un h'assid avait entrepris de voyager chez son Rabi, tous ses amis le sollicitèrent de participer au voyage. Le problème était de savoir qui prendre dans la voiture, afin de ne pas gêner ses amis le conducteur proposa "je ferme les yeux, je ne regarde pas qui rentre et débrouillez-vous entre vous pour décider qui monte dans l'auto". Avant de prendre la route, notre homme avait bien compris qu'une surcharge de poids témoignait du nombre de passagers exagérés ! Il pria D'IEU que sur la route la police soit aveugle, sourde et muette pour ne pas l'arrêter. Mais la chose ne se déroula pas comme prévu, il se fait arrêter, il transportait quinze personnes dans une voiture pouvant en compter seulement sept. L'agent lui retira son permis et lui donna convocation au tribunal. Face au juge qui s'exclama "comment avez-vous pu faire une chose pareille, la Tora ne dit-elle pas "vous ferez attention à votre santé" ?! L'homme dit au juge : certes j'ai fauté, néanmoins je n'ai pas vu qu'il y avait tant de passagers, c'est le policier qui le dit, moi j'avais le dos tourné afin de ne blesser aucun de mes amis, je suggère qu'on aille dans la rue et qu'on essaie de faire rentrer quinze personnes dans ma voiture. Le juge consentit à cette idée, ils descendent dans la rue arrêtent des passants et constatent que seules sept personnes peuvent entrer dans la voiture – ceci disculpa notre homme ! L'agent dit au conducteur, tu sais bien qu'il y avait quinze personnes comment se fait-il qu'ici seules sept y entrent ? L'homme lui expliqua : tes sept personnes n'avaient qu'une seule volonté : sortir alors il n'y avait pas de place alors que mes amis avaient qu'une seule volonté : rentrer dans le véhicule, alors il y avait la place pour tout le monde.

Cette petite histoire illustre la puissance de la volonté !

## Fort pour toi, fort pour les autres !

*D'après le Gaon Rav Yitsh'ak Zilberstein chalita Alénou Léchabéah' Bémidbar page 397*

Balak 22-26 « Bilâm se trouva dans un lieu étroit et ne put se tourner ni à droite ni à gauche »

La Shoa a épargné des rescapés mais ceux-là sont restés dans un "lieu étroit", plus particulièrement lorsqu'ils sont retournés dans leur ville et ont pris connaissance du désastre qu'avaient vécu leurs proches. Ils sont restés tétanisés face aux horreurs qu'ils constatèrent en plus de ce qu'ils avaient vécu eux-mêmes ! Autour d'eux le chaos, la mort, la désolation. Désarroi, déprime, panique, les animait.

Rav Hizkyaou Yossef Michkowski ztsal, rescapé lui-même de la Shoa se refusa de tomber dans de pareilles émotions. Il ne voulut pas s'enfermer dans un "lieu étroit". Il réfléchira sur le fait que D'IEU l'a épargné et eut la chance de survivre. Un jour il se dit "mes amis et confrères de grands rabanim plus grands que moi n'ont pas eu cette chance et périrent dans la Shoa, pourquoi D'IEU m'a-t-il attribué ce mérite ? De toute évidence si je suis resté en vie ce n'est pas pour moi-même, j'ai un rôle à jouer auprès de tous les rescapés de la Shoa ! Le restant de sa vie il s'investira pleinement à aider dans tous les domaines tous les rescapés de la Shoa qu'il rencontrera !

Telle est la foi qui doit animer chaque juif : chaque épreuve que nous vivons c'est pour en sortir plus fort pour soi et pour les autres !

*(nb : peut-être justement si on sait qu'on a un rôle à jouer envers les autres on ne peut jamais s'écrouler ! Le souci de l'autre m'aide à me relever... Le Rav va ici bien plus loin en voyant dans toute épreuve vécue cet aide qu'on pourra donner aux autres ; c'est vivre pour soi à travers les autres... Je bénéficie des autres et les autres bénéficient de moi, c'est l'enjeu de l'épreuve... Seule la foi forte en D'IEU nous permet de vivre cette dimension...)*

## Le jeûne du 17 Tamouz

*D'après notre Grand Maître Rabénou Ovadya Yossef ztsal (tiré de Chiouré Harachal vol. 1 page 458)*

Le prophète Zéh'arya (8-19) a dit « les jeûnes se transformeront en jours de joie et de fêtes ! ». Après la destruction du premier Temple, le second fut reconstruit, le peuple demanda au prophète "étant donné que nous avons le Temple reconstruit faut-il continuer à jeûner ? ». Le prophète leur répondit qu'une fois reconstruit il n'y avait plus lieu de jeûner puisque les jours de tristesse sont redevenus des jours de fêtes. Depuis près de deux mille ans le second Temple a été détruit et nous jeûnons mais nous ne perdons pas espoir de revoir ces jours dramatiques se retransformer en jours de joie et fête. Il est de coutume le chabat qui précède le jeûne du 17 Tamouz de citer le verset qui annonce « D'IEU te fera revenir et aura pitié de toi ». Nous avons confiance en D'IEU qu'il nous libère de l'exil. Le verset dit plus exactement « D'IEU reviendra de l'exil », parce qu'IL est avec nous en exil.

Durant le mois Tamouz il y eut une famine qui affaiblit grandement le peuple, beaucoup en moururent, un an et demi après le siège en ce jour du 17 Tamouz l'armée de l'ennemi entra dans Yérouchalaïm et tua de nombreuses personnes, hommes femmes et enfants sans pitié.

Lorsque le jeûne tombe chabat (comme cette année) on le repousse au dimanche, on ne le fait pas avant chabat parce que nous espérons que le Machiah' arrive avant le jeûne ! S'il y a une mila alors le sandak, le mohel et le père ne jeûnent pas si le jeûne est repoussé !

Une femme qui est dans les trente jours après l'accouchement ne jeûnera pas.

Depuis roch hodech av on a l'habitude de ne pas manger de viande, une personne qui a des problèmes de santé et le médecin lui conseille de manger de la viande elle pourra en consommer.

Une femme enceinte et une femme qui allaite sont dispensées du jeûne.

*(les lois du jeûne du 17 tamouz et du 9 av connaissent quelques nuances, il faudra se référer à un Rav pour ne pas prendre de décisions fatales en matière de halah'a).*